



HAL
open science

L'UNESCO et la recherche de la paix depuis 1945

Chloé Maurel

► **To cite this version:**

Chloé Maurel. L'UNESCO et la recherche de la paix depuis 1945. Revue de la fondation de la France libre, 2020, 75, pp.10-13. hal-03086998

HAL Id: hal-03086998

<https://hal.science/hal-03086998>

Submitted on 23 Dec 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'Unesco et la recherche de la paix depuis 1945

Paru dans *La Revue de la Fondation de la France libre*, n°75, mars 2020, p. 10-13.

L'Unesco, organisation des Nations unies pour l'éducation, la paix et la culture, a été créée en 1945 comme agence spécialisée de l'ONU, pour oeuvrer, comme l'indique son acte constitutif, « au maintien de la paix et de la sécurité », en agissant sur les esprits, au moyen de la culture, de la science et de l'éducation. « Les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix », affirme l'acte constitutif. Il s'agit donc d'inculquer des valeurs pacifiques communes. Cette idée que la paix constitue le but primordial de l'Unesco a été réaffirmée par plusieurs de ses dirigeants au fil du temps, notamment par l'Espagnol Frederico Mayor, directeur général de l'institution de 1987 à 1999, qui dans un ouvrage de 1995 écrit : « directement ou indirectement, toute l'activité de l'Unesco tend à la paix »¹. Ainsi, l'action pacifiste de l'Unesco, née du profond rejet de la guerre ressenti par ses pères fondateurs en 1945, sur les ruines de l'Europe saccagée par le nazisme, se veut complémentaire de celle des Casques bleus de l'ONU, qui, eux, créés en 1956, s'interposent dans les conflits pour limiter les dégâts humains et tenter de désamorcer les affrontements violents. Mais comment, par quelles actions concrètes, l'Unesco a-t-elle pu contribuer à la paix avec des moyens limités, qui sont essentiellement des publications, des conférences ou des déclarations ? Il s'agit de présenter ici les différentes déclinaisons de cette action pacifiste de l'Unesco.

Un idéal pacifiste et universaliste au sein de l'Unesco de l'après-Seconde Guerre mondiale, mis à mal par la guerre froide

Le premier directeur général de l'Unesco, le scientifique britannique Julian Huxley, frère de l'écrivain Aldous Huxley (l'auteur du *Meilleur des mondes*), est très attaché à l'idéal pacifiste de la nouvelle organisation. C'est pourquoi, sous son mandat, en 1947, l'Unesco adopte un « Appel solennel contre l'idée de la fatalité de la guerre », et en 1948, diffuse une « Déclaration sur l'origine des guerres ».

C'est notamment l'objectif de « rééducation » des peuples de l'Axe qui préoccupe l'Unesco dans ses premières années. Dans son discours à la conférence constitutive, en novembre 1945, Léon Blum (lui-même persécuté pendant la guerre) évoque parmi les buts de l'Unesco celui de vaincre le

¹ Frederico Mayor, *La paix demain ?*, Paris, Flammarion, 1995, p. 73-74.

nazisme et le fascisme². Dès la création de l'Unesco, la nécessité d'œuvrer à « la rééducation de l'Allemagne » est affirmée. Aujourd'hui encore, l'Unesco travaille à des projets d' « éducation pour perpétuer la mémoire de l'Holocauste ».

Julian Huxley s'enthousiasme aussi pour le projet d'*Histoire du développement scientifique et culturel de l'Humanité*, vaste projet d'écriture collective d'une histoire universelle, que l'institution entreprend dès ses premières années : il s'agit, en écrivant une histoire commune à tous les peuples, de permettre à toutes les nationalités de s'entendre, de désamorcer les conflits. Comme le propose l'éminent historien français Lucien Febvre, qui est associé au projet, il s'agit de se livrer à « une récapitulation des grandes phases de l'histoire pacifique du monde », et de lutter par là contre les vestiges du nazisme dans les esprits.

Cependant, la rédaction de ce monumental ouvrage en huit volumes s'étalera finalement sur plus de vingt ans et occasionnera bien des conflits entre points de vue soviétique et américain en cette période de guerre froide. *L'Histoire de l'Humanité* paraîtra finalement en intégralité en 1968³.

Plus largement, la guerre froide entraîne des divergences de vue entre les Etats membres de l'Unesco, sur les moyens pour l'institution de contribuer à la paix. De manière récurrente, la question se pose de déterminer si l'Unesco doit mettre en place un programme spécifique sur la paix et les droits de l'homme (c'est la position de l'URSS et des pays socialistes), ou s'il faut considérer que l'Unesco, par l'ensemble de ses activités culturelles, contribue indirectement à favoriser et à stimuler la compréhension et la coopération internationales, et crée ainsi les conditions dans lesquelles la paix peut s'établir (c'est le point de vue américain).

Dès les années 1950, l'Unesco développe une intense action en vue de promouvoir la paix et la compréhension internationale, ainsi que les droits de l'homme. Cette action se fait par des moyens d'action différents : par des études et rapports ; par la diffusion de principes dans le public le plus vaste possible (tâche d'éducation, de persuasion) ; par une action normative (par le biais de déclarations, de recommandations) ; par des expériences concrètes de compréhension internationale menées auprès de la population.

L'Unesco entend aussi, dans ces années d'après-guerre au climat pacifiste assez utopique, mettre la psychologie à contribution pour la paix. L'ouvrage de synthèse rédigé en 1951 pour l'Unesco par le psychologue canadien Otto Klineberg, *États de tension et compréhension internationale*, fait le point sur les recherches menées par les psychologues et les sociologues, principalement anglo-saxons, sur la question des tensions et des conflits entre groupes et peuples.

Afin de lutter, sur le plan de l'esprit, contre les tensions nationales, l'Unesco s'efforce aussi dans les années d'après-guerre, de mener une action de révision des manuels scolaires. Il s'agit de

² Archives Unesco, ECO/CONF.29/VR.2 (1945), 1-16 nov. 1945, p. 40-41.

³ Cf. Chloé Maurel, « *L'Histoire de l'Humanité* de l'Unesco (1945-2000) », *Revue d'histoire des sciences humaines*, juin 2010, p. 161-198.

corriger les « documents scolaires qui contiennent des inexactitudes au sujet de certains peuples et pays étrangers ou donnent une image déformée et méprisante des autres civilisations ». Les pays scandinaves sont particulièrement actifs dans ce domaine.

Cependant, les Etats-Unis, plus gros contributeur financier à l'Unesco, ont été dès le début opposés à ce que l'Unesco se lance dans des actions concrètes en faveur de la paix dans le monde, comme cela apparaît dans les archives diplomatiques américaines. La superpuissance, qui supervise plusieurs coups d'État en Amérique latine (ex : 1954 au Guatemala) et qui à partir du milieu des années 1950 envoie de plus en plus de conseillers militaires au Vietnam puis se lance dans une véritable guerre contre le peuple vietnamien, est opposée à ce que l'Unesco promeuve la paix, car cela amènerait à des critiques contre les Etats-Unis.

Promouvoir la Déclaration universelle des droits de l'homme

L'Unesco a manifesté dès sa création la volonté de susciter des réflexions communes d'intellectuels sur la question de la paix. Elle lance ainsi dans ses premières années des enquêtes sur la liberté, la démocratie, les conflits d'idéologie, et les problèmes théoriques, philosophiques, que pose la rédaction d'une Déclaration internationale des droits de l'homme, alors en préparation. Cette Déclaration, à la rédaction de laquelle a contribué de manière importante le juriste français René Cassin, a été proclamée par l'ONU le 10 décembre 1948. Suite à cette proclamation, l'Unesco charge des personnalités de nationalités, de religions, de tendances intellectuelles aussi variées que possibles, de rédiger des essais sur la question, et les publie en 1949 dans un recueil intitulé *Autour de la nouvelle déclaration des droits de l'homme*⁴. Cette enquête prend soin de rassembler des représentants de divers courants de pensée et idéologies du monde entier : catholique (les Français Pierre Teilhard de Chardin et Jacques Maritain, l'intellectuel espagnol Salvador de Madariaga), positiviste (Aldous Huxley, R.W. Gerard), non-violente (Gandhi), communiste (avec la contribution d'un penseur soviétique), chinoise, hindoue, musulmane. Le but est de se livrer à une large confrontation de doctrines et de traditions spirituelles diverses voire opposées, afin de tenter d'en dégager des principes communs, universels.

En prévision du numéro de décembre 1951 du *Courrier de l'Unesco* commémorant le 3^e anniversaire de la Déclaration des droits de l'homme, l'Unesco demande des textes de réflexion sur cette déclaration à des intellectuels de renom, comme René Cassin, Albert Einstein et Michel Leiris. Tout au long des années 1950 et 1960, l'Unesco organise et supervise des réflexions sur les droits de l'homme et la compréhension internationale. L'institution s'efforce de donner une part égale aux diverses conceptions des droits de l'homme, selon les différentes idéologies.

⁴ Collectif, *Autour de la nouvelle déclaration des droits de l'homme*, textes réunis par l'Unesco, Paris, Sagittaire, 1949.

L'Unesco s'efforce de promouvoir dans le grand public la Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH). Cette tâche est prise très à cœur par ses dirigeants, comme le Mexicain Torres Bodet, qui, en 1949, déplore le contraste entre « d'un côté [...] notre connaissance des droits de l'homme, mais de l'autre ces masses qui n'ont jamais entendu parler de droits »⁵, ainsi que plus tard par le Français René Maheu, directeur général de 1961 à 1974. Différents moyens sont mis à contribution pour faire cette promotion : expositions, manifestations culturelles et populaires, conférences, brochures, films. Le 10 décembre, jour de la signature de la déclaration, devient la « Journée internationale des droits de l'homme », occasion de célébrations au siège de l'Unesco et dans les États membres.

Cette activité de promotion de la DUDH se poursuit au fil des années. Ainsi en 1998, pour le cinquantième anniversaire de la Déclaration, l'Unesco imprime des calendriers-posters en plusieurs langues, contenant le texte de la Déclaration. L'Unesco adopte aussi en novembre 1997 la « Déclaration universelle sur le génome humain et les droits de l'homme » et la « Déclaration sur les responsabilités des générations présentes envers les générations futures », pour compléter la DUDH. De nombreuses cérémonies, commémorations, conférences sont organisées pour célébrer la déclaration. En juin 1998, l'Unesco envoie une lettre, en anglais, français, et espagnol, à plus de 400 parlementaires, pour les encourager à organiser des activités pour commémorer la DUDH, et publie plusieurs manuels sur les droits de l'homme à l'école. L'Unesco joue aussi un rôle majeur ds la mise en œuvre du « Plan d'action pour la Décennie des Nations unies pour l'éducation aux droits de l'homme » (1995-2004). Elle entreprend même d'organiser un concert pour les jeunes Israéliens et Palestiniens, aux checkpoints entre Gaza et Israël, prévu à l'automne 1998. De plus, à l'occasion de la Journée internationale des femmes le 8 mars 1998, l'unesco a fait des efforts pour faire connaître la « Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes », adoptée par l'Assemblée générale de l'ONU en 1979. L'Unesco commémore aussi la Journée mondiale de la liberté de la presse, le 3 mai 1998⁶. Aujourd'hui, l'Unesco met en œuvre le « Programme mondial en faveur de l'éducation aux droits de l'homme ».

Favoriser les communications entre les êtres et les peuples pour favoriser la paix

Les années 1950 et 1960 sont une période au cours de laquelle les communications de masse se développent beaucoup : radio, presse, télévision. Tout au long des années, l'Unesco s'efforce d'inciter les États à mettre les moyens de communication de masse au service de la paix. Ainsi, l'organisation lance en 1961 une enquête auprès des États sur l'utilisation des moyens

⁵ X 07.83 Torres Bodet, IV : DG/42, 6 nov. 1949, p. 4-5.

⁶ 155 EX/10, 16 sept 1998 .

d'information en vue de la paix. Dans les années 1960, l'Unesco promeut aussi l'usage pacifique de l'espace extra-atmosphérique, notamment les communications par satellites.

L'Unesco insiste à maintes reprises sur l'importance des échanges, des communications entre les hommes et les peuples pour la paix, dans l'idée qu'« on ne peut pas se haïr quand on se connaît bien »⁷. Dans ce cadre, elle promeut notamment la liberté des échanges d'informations entre pays ; elle organise ou sponsorise dès les années 1950 de nombreuses rencontres internationales sur le thème de la paix, de la « compréhension internationale », de la « citoyenneté mondiale ». Elle développe les échanges de personnes (étudiants, professeurs), d'un continent à l'autre, afin de stimuler la compréhension internationale. Les répertoires annuels *Vacances à l'étranger*, *Voyages à l'étranger*, et *Echanges internationaux*, destinés aux jeunes et étudiants de tous les pays, visent à favoriser la mobilité de cette catégorie de la population. L'Unesco supervise aussi des études sur l'impact des voyages sur la compréhension internationale. Elle s'efforce de favoriser le libre échange de l'information, conçu comme propice à la paix.

Inculquer la « compréhension internationale »

L'Unesco conçoit dès le début comme une de ses tâches fondamentales d'inculquer aux peuples le « civisme international », la « compréhension internationale ». Il s'agit de créer un « citoyen international »⁸. Ces idées reçoivent le soutien de plusieurs intellectuels comme Bertrand Russell.

L'émergence de cette notion s'explique en partie par l'impression, dans les années 1950, d'une expansion inquiétante du cadre du monde : alors qu'auparavant « le rôle de l'éducation consistait surtout à préparer les hommes à vivre au sein de la petite communauté ou de la petite localité qui était la leur », désormais « les contacts et les rapports internationaux se sont multipliés à l'extrême », révélant de façon croissante l'« interdépendance mutuelle des peuples » ; cette « expansion soudaine » du monde est ressentie comme « terrifiante », porteuse d'un « sentiment d'insécurité » et de « tensions et de conflits nouveaux »⁹.

Ces efforts passent par plusieurs moyens : séminaires et stages d'enseignants et d'éducateurs, écoles associés et expériences concrètes dans le domaine de la compréhension internationale, publications, déclarations, manifestations culturelles, utilisation du film, mise à contribution de l'éducation de base, etc.

L'Unesco lance en 1953 les « écoles associées pour la compréhension internationale ». Il s'agit d'un réseau international d'écoles dont la coordination est assurée par les commissions nationales et

⁷ Archives diplomatiques américaines, Decimal file, RG59, entry CDF 1945-49 (NND 760050, from 501.PA/3-147 to 501.PA/4-1647) : box 2254 : *La bourse égyptienne*, 2 déc. 1948 : « Un entretien avec le comte Jacini, président de la délégation italienne à l'Unesco », p. 1 et 6, par M.C. Boulad.

⁸ X 07.83 Torres Bodet, I : lettre de Torres Bodet à Ernest O. Melby, 28 fév. 1949 .

⁹ ED/136, 15 fév. 1954, p. 8.

dont l'objectif est de sensibiliser les jeunes à une vie ouverte sur la communauté mondiale, grâce à de nouvelles méthodes d'éducation. Elles sont dynamiques surtout aux États-Unis, au Japon, et en Inde.

Dans les années 1950, l'Unesco édite de nombreuses publications à l'intention des enseignants, sur les moyens d'inculquer aux élèves la compréhension internationale, avec notamment la série « Vers la compréhension internationale » ; leur publication dans de nombreuses langues atteste de l'effort de l'Unesco de diffuser largement leur contenu¹⁰. Cependant, leur diffusion aux États-Unis se heurte à une farouche opposition des conservateurs, en cette période d'anti-communisme et de maccarthysme ; en effet, la presse et les parlementaires conservateurs y voient une propagande communiste, et s'insurgent contre ce qu'ils voient comme une ingérence de l'Unesco dans leurs affaires éducatives internes¹¹.

L'Unesco s'efforce aussi dans ses premières décennies de développer des moyens originaux pour promouvoir la compréhension internationale, comme les arts et le sport, conçus comme facteur de consolidation d'une culture commune pacifique. Les « clubs Unesco », qui se multiplient dans différents États-membres dans les années 1950-1960, sensibilisent les collégiens aux enjeux de paix dans le monde.

Lutter contre le racisme

L'Unesco lance dès la fin des années 1940 un vaste programme consacré à « la question des races », avec la collaboration d'intellectuels comme la Suédoise Alva Myrdal, l'ethnologue helvético-américain Alfred Métraux, et le philosophe français Claude Lévi-Strauss. Ce programme aboutit à l'adoption d'une « Déclaration sur la race » en 1949, élaboré par plusieurs scientifiques, qui affirme qu'aucune donnée scientifique ne valide l'idée qu'il existe des races humaines ni des hiérarchies entre groupes humains, et à la publication de toute une série d'ouvrages sur la question raciale dans les années 1950, comme le célèbre *Race et histoire* de Claude Lévi-Strauss¹². Cependant, l'Unesco a dû adopter la plus grande prudence politique en menant à bien ce programme, car à l'époque, la ségrégation raciale était encore en vigueur aux États-Unis, et toute critique directe contre ce puissant État membre était à exclure.

C'est aussi contre la ségrégation raciale en Afrique du Sud que l'Unesco tente d'agir, accueillant la chanteuse sud-africaine Miriam Makeba en 1963 au siège de l'institution : elle y

¹⁰ Ex : *L'éducation pour la compréhension internationale ; exemples et suggestions à l'usage des maîtres*, Paris, Unesco, 1959.

¹¹ Chloé Maurel, *L'Unesco de 1945 à 1974*, thèse de doctorat d'histoire, Université Paris 1, 2005, p. 658-659.

¹² Cf. Chloé Maurel, « 'La question des races'. Le programme de l'Unesco », revue *Gradhiva*, Paris, Musée du Quai Branly, mai 2007, p. 114-131.

prononce un vibrant discours contre l'apartheid, ce qui lui vaudra d'être déchue de sa citoyenneté sud-africaine, mais ce qui mobilisera l'opinion internationale.

En 1991, Nelson Mandela, tout juste libéré de prison, reçoit, conjointement avec Frederick de Klerk, le prix Unesco-Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix, et en février 1992, il prononce un discours à l'Unesco.

Des tensions politiques qui nuisent à l'esprit de paix

Malgré son objectif d'apaisement des tensions, l'Unesco a été à certains moments au coeur de polémiques politiques, qui sont allées à l'encontre de son objectif pacifiste. Ainsi, en 1974, année où l'Unesco reconnaît l'Organisation de Libération de la Palestine (OLP) comme représentant de la Palestine, et où Yasser Arafat prononce un discours à l'ONU, l'Unesco critique Israël pour des fouilles archéologiques menées dans la vieille ville de Jérusalem (qu'Israël a annexée en 1967) : ces fouilles, en effet, faites en creusant en profondeur, tendaient à mettre en valeur le passé juif de la ville, au détriment des vestiges chrétiens et musulmans, situés dans des strates plus hautes car plus récentes, et donc détruits de par ces fouilles. La conférence générale de l'Unesco de 1974 condamne Israël pour ces fouilles, assimilées à du racisme et du colonialisme (en se fondant sur la convention de 1954 sur la protection des biens culturels en temps de conflit armé), et l'Unesco suspend toute aide à Israël. La même année, l'ONU et l'Unesco adoptent une résolution sur « l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale » qui assimile le sionisme au racisme. Cela suscite un tollé dans l'opinion internationale, et notamment des critiques de la part d'intellectuels comme André Malraux, Jean-Paul Sartre, et Simone de Beauvoir. Cet épisode de l'histoire de l'Unesco, loin de contribuer à la paix, n'a fait qu'attiser les tensions entre partisans d'Israël et des Palestiniens¹³. Cette politique anti-israélienne de l'Unesco est l'une des raisons du retrait des Etats-Unis de l'organisation en 1984. Revenus à l'Unesco en 2003, les Etats-Unis s'en retirent à nouveau en 2011, pour protester contre l'admission au sein de l'institution de la Palestine, ce qui prive l'institution d'une part importante de ses moyens financiers.

L'Unesco en pointe pour le désarmement et la construction d'une culture de la paix

La paix se construit également par le désarmement. C'est l'esprit du Traité de non-prolifération (TNP), adopté par l'ONU en 1968. En 1981, l'Unesco publie un ouvrage sur les moyens de surmonter les obstacles au désarmement¹⁴, suite à une réunion d'experts sur le sujet tenue en 1978.

¹³ Sur ce sujet, cf. Raymond Goy, « La question de Jérusalem à l'Unesco », *Annuaire français de droit international*, 1976, n°22, p. 420-433.

¹⁴ Joseph Owona, *Obstacles to disarmament and ways to overcoming them*, Paris, Unesco, 1981.

De nos jours, l'Unesco développe de nombreuses actions dans plusieurs directions, qui toutes tendent à favoriser la construction d'une culture de la paix. Ainsi, l'Unesco coordonne l'« Année internationale de la coopération dans le domaine de l'eau » en 2013 ; en effet, l'accès à l'eau est un enjeu de tensions et conflits géopolitiques, et il est crucial de favoriser une coopération entre Etats dans la gestion de cet « or bleu ».

Par ailleurs, l'Unesco développe au Moyen Orient le Centre international de rayonnement synchrotron pour les sciences expérimentales et appliquées au Moyen-Orient, SESAME, ainsi que l'Organisation scientifique israélo-palestinienne (IPSO).

L'Unesco organise chaque 21 septembre plusieurs actions dans le cadre de la Journée internationale de la paix. En novembre 2019, l'organisation organise le 2^e Forum de Paris sur la Paix, après le premier organisé en novembre 2018. L'Unesco poursuit également ses publications sur la paix¹⁵ et mène aujourd'hui des actions de sensibilisation et de lutte contre la radicalisation islamiste.

*

Ainsi, l'Unesco mène depuis sa création des actions variées pour promouvoir la paix, essentiellement par des moyens intellectuels. Cette action est donc complémentaire de celle menée par l'ONU, qui passe quant à elle par des moyens plus matériels (Casques bleus, TNP). Difficile à saisir concrètement car moins tangible, cette action de l'Unesco a pourtant des effets réels. Elle se situe toujours sur une ligne de crête, ses déclarations les plus hardies en faveur de la paix et des droits humains heurtant parfois des Etats membres, comme l'illustre le retrait américain depuis 2011.

Auteur :

Chloé Maurel, normalienne, agrégée et docteure en histoire, est spécialiste de l'histoire de l'Unesco et de l'ONU, et d'histoire globale. Chercheuse associée à l'IHMC (ENS/CNRS/Paris 1), elle a publié notamment *Histoire de l'Unesco* (L'Harmattan, 2010), *Manuel d'histoire globale* (Armand Colin, 2014) et *Histoire des idées des Nations unies* (L'Harmattan, 2015).

¹⁵

Long Walk of Peace: Towards a Culture of Prevention, Paris, Unesco, 2018.